MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
_____UNITE-PROGRES-JUSTICE

DATE MAICC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT

Ouagadougou, le 17 AOUT 2023

DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00970 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option : Education Physique et Sportive, session 2023.

Ce sont:

NOM ET DDENOM (a)

DANC

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ADMISSIBLES

MATRICILE

MOCNIED

RANG	G NOM ET PRENOM (s)		MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1 °	BAGRE PEMBILA		208371	B12607682	31/12/82
2°	KOANDA TIGUYANI	*	46469	B11805484	31/12/68
2°	SISSOKO ABDOULAYE		112794	B16245487	09/03/79
4 °	BAKOUAN MADY		208363	В9790334	21/06/82
4 °	GANAME AMADE		.46454	B13082856	31/12/72
4°	ROUAMBA ARZOUMA AUGUSTIN		208370	B14574836	31/10/80
7°	ZONGO SILAMANE		105035	B12751382	08/03/76
7°	OUEDRAOGO TINOAGA		208393	B11046514	31/12/83
9°	KINDO KARIM ELVIS		83249	B12130087	31/12/77
10°	BONKOUNGOU MARCEL		208360	B15596869	31/12/85
10°	NIKIEMA ADAMA		222807	B11439959	03/12/82
12°	OUEDRAOGO AMADOU		112804	B10452160	09/06/79
12°	CONOMBO JONAS		105025	B11185239	10/01/80
14°	KABRE MOUSSA		112791	B11047702	27/11/82
15°	ZOUNGRANA FATIMATA		105045	B10007233	09/03/78
15°	GUIRE ELIE	•	218653	B16776870	05/04/83
15°	SAWADOGO ALASSANE MOHAMED		208394	B11766163	11/06/83
18°	TASSOMBEDO ABDOULAYE		83240	B13077184	06/06/75
19°	DIANDA ABDOULAYE		208374	B14931607	04/05/80
19°	ADJIADIBOU OUEGOLI EDMOND		112776	B7667948	31/12/81
21°	NANEMA RAKONGSOMDE	å	112782	B14920706	31/12/78

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Arrêté la présente liste à 21 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

le Secrétaire Général

Hamidou SAWADO

fici de l'Ordre 💋 l'Et